

Formation CPOM

Séquence introductive : Présentation et cadrage

Séquence n°1 : CPOM et AAC

Séquence n°2 : Répondre à l'AAC

Conclusion : ajustement et compléments

Durée: heures (jours)

Profils des apprenants

- Dirigeants d'entreprise

Prérequis

- Etre dirigeant d'une société

Accessibilité et délais d'accès

1 jour

Qualité et indicateurs de résultats

Objectifs pédagogiques

- Rappeler les objectifs de la formation et évaluer le niveau et le besoin des stagiaires
- Fixer les points clés dans la gestion financière d'un ESSMS et estimer la situation financière d'un ESSMS, ses enjeux et ses capacités
- Réussir à répondre à l'AAC et à respecter les critères
- Finaliser la formation pour répondre à l'AAC
- Conclusion : ajustement et compléments

Contenu de la formation

- Présentation et cadrage
 - Introduction du cabinet : Présentation du cabinet, des formateurs
 - Présentation du programme
 - Présentation des enjeux généraux du CPOM
- CPOM et AAC
 - Introduction participative : Retour d'expérience des participants sur leurs éventuels CPOM
 - Présentation des évolutions législatives en cours et à venir : rapport Libault, rapport El Khomri, rapport Vacher, LFSS2023
 - Focus sur le nouveau modèle de tarification des SAAD : cerner les intérêts pour la structure et les usagers, impact de la dotation qualité, impact tarifaire des services autonomie...
 - Comment mesurer l'intérêt pour un SAAD d'entrer en CPOM
- Répondre à l'AAC
 - Présentation de la procédure d'appel à candidatures et d'appel à projets et étude des critères d'éligibilité récurrents pour les SAAD, cerner les attentes du Département
 - Les engagements contractuels : formuler des propositions bénéfiques aux usagers, aux salariés et à la structure
 - Les articles clés du contrat : proposer un cadre clair et éviter les clauses pièges, intégrer les clauses indispensables
 - Construire les fiches actions et annexes du contrat : les actions à porter, les indicateurs clés à mettre en œuvre
 - La posture de négociation : travail sur l'attitude à adopter
- Ajustement et compléments
 - Finalisation

SPQR | 33 rue François Garcin LYON 69003 | Téléphone: +33472642660

mail: service.formation@spqr-conseil.fr | Numéro SIRET : 81035360700031 | Numéro de déclaration d'activité : 84691645669 (auprès du préfet de région de : Auvergne Rhône-Alpes)

Cet enregistrement ne vaut pas l'agrément de l'État.

- Echanges sur la candidature
- Question / réponses

Organisation de la formation

Équipe pédagogique

Loïc BRAGARD, Directeur général délégué

Moyens pédagogiques et techniques

- Travaux individuels ou par groupe

Dispositif de suivi de l'exécution de l'évaluation des résultats de la formation

- - Pré-formation : En amont de la réalisation des prestations de formation, nous procéderons à une évaluation des participants. Le formateur procédera à une revue des connaissances et maîtrises des membres en fonction de l'objet de la formation. - En cours de formation : pour valider et/ou dynamiser la session, nous diffuserons des exercices et évaluation corrigés individuellement ou collectivement aux participants permettant de rendre interactif la formation et d'identifier les lacunes résistantes. Ces exercices pourront être réalisés : o A partir du support, pour une interaction rapide et une correction immédiate o Sur papier, pour une réflexion individuelle plus ou moins poussée (5 à 20 min max) o Sur informatique pour se mettre en situation réelle et apporter des outils permettant d'approfondir le sujet. Ces exercices pourront être appliqués individuellement ou collectivement dans une durée maximale de 30 minutes par exercice. - Post-formation : Conformément à nos pratiques, une évaluation à l'issue de la formation (transmission de la fiche d'évaluation aux agents) sera réalisée. L'évaluation sera réalisée par questionnaire, traité ensuite par nos soins et remis à votre disposition avec la synthèse des retours